

DECISION DU MAIRE N° 2026-11

Prise en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M le Maire de la Ville de CLUNY,

Vu le PV de l'élection du Maire en date du 27/03/2026 et la délibérations 2026-18 du 8/04/2026 du Conseil municipal donnant délégation à M la Maire, et notamment le pouvoir «fixer, dans la limite de 1000 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de procédures dématérialisées ».

o Vu la délibération N° 2025-86 du 17 Décembre 2025 fixant les tarifs publics 2026

DÉCIDE

- **ARTICLE 1^{er}** : de procéder à la rectification des tarifs des droits de place de la façon suivante :

DROIT DE PLACE	TARIFS 2026
FOIRE ST MARTIN	
INSCRIPTION - par STAND	
• Pour commerçants SEDENTAIRES à la ville de Cluny	15,00
• Pour le VILLAGE DES ARTISANS	52,00
• Pour commerçants NON SEDENTAIRES	30,00
BRANCHEMENT ELECTRIQUE	
• < = 16 Ampères (3500w) par jour	3,50
• > 16 Ampères (3500w) par jour	5,00
METRAGE	
• Par mètre linéaire pour commerçants SEDENTAIRES de Cluny	1,50
• Par mètre linéaire pour commerçants NON SEDENTAIRES	4,00
MARCHES DE NOEL	
INSCRIPTION	
• Pour commerçants NON SEDENTAIRES : Forfait dossier d'inscription par jour	9,00
• Pour commerçants NON SEDENTAIRES : Forfait dossier d'inscription par jour dans la salle victor DURUY	5,50
• Participation chauffage Salle/ Jour de marché	6,00

METRAGE OU STRUCTURE	
• Par ml par jour	1,50
• Par Chaletet par jour du marché de Noël	5,50
BRANCHEMENT ELECTRIQUE	
• <=16 Ampères (3500w) par jour	3,50
• > 16 Ampères (3500w) par jour	5,00
MARCHES HEBDOMADAIRE	
METRAGE	
• Pour les abonnés par mètre linéaire et par jour	1,50
• Pour les non abonnés par mètre linéaire et par jour	2,60
BRANCHEMENT ELECTRIQUE par jour	
• <=16 Ampères (3500w) par jour	3,50
• > 16 Ampères (3500w) par jour	5,00
MARCHES D'ÉTÉ	
• Marché d'été - Participation concert pour les Stands alimentaires	10,00
• Marché d'été - Participation concert pour les autres stands	5,00
• Pour exposants : <i>Forfait dossier d'inscription par jour</i>	9,00
MÈTRE LINÉAIRE	
• Prix des stands au mètre linéaire	1,50
BRANCHEMENT ELECTRIQUE par jour	
• <= 16 Ampères (3500w)	3,50
• > 16 Ampères (3500w)	5,00
DIVERS	
FETE FORAINE	
• Frais d'inscription	10.00
• Caravane : par caravane pour 6 jours	5.00
• Fluide : forfait eau par jour	6.00
• Tarif manège : par m2	0.50
CIRQUES/THEATRE DE MARIONNETTES ETC	
a) - Chapiteau	
• Prix par m2 et par jour de représentation	0,20

b) - Electricité	
• Prix par jour	20,00
c) - Caravane et camion	
• Prix par jour et par véhicule	26,00

Fait à Cluny, le 14 Avril 2026

M le Maire

Jean François DEMONGEOT



Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la Préfecture le 16/04/2026

Publié sur le site de la Mairie le 15/04/2026

Réf: 071-217101377-20260414-DM 2026-M-AR

Retiré le

